

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura   |
| <b>Herausgeber:</b> | Association pour la défense des intérêts du Jura  |
| <b>Band:</b>        | 8 (1937)  |
| <b>Heft:</b>        | 3   |
| <b>Artikel:</b>     | Le costume Jurassien  |
| <b>Autor:</b>       | Société jurassienne de développement  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-825488">https://doi.org/10.5169/seals-825488</a> |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pièce d'orfèvrerie du XIII<sup>me</sup> siècle. On visitera encore la chapeile du Vorbourg, etc. etc.

Partout à travers le Jura on sera surpris de rencontrer des souvenirs nombreux d'un art populaire très développé : sculpture, ébénisterie, faïencerie, ferronnerie, révélant le talent des anciens artisans du pays.

Le visiteur, le touriste qui choisira le Jura pour y prolonger ses vacances pourra ajouter au charme des promenades celui de la jouissance de ces curiosités artistiques.

## LE COSTUME JURASSIEN

Dans tous les pays du monde, sous toutes les latitudes, on estime que la parure féminine est l'expression inconsciente du désir de charmer et de conquérir l'homme, expression plus ou moins heureuse, plus ou moins habile, plus ou moins avouée, mais identique dans son mobile et son but. Or le Jura est une des régions de la Suisse où le costume local était devenu à peu près inusité. On lui avait substitué la mode. Cependant le voisinage des deux provinces françaises qui enserrent la terre jurassienne, ayant chacune son costume particulier, au pays de Montbéliard « les daichottes » avec leur ravissant petit béguin de velours pailleté, aux brides de taffetas de couleur tendre ; l'Alsace, avec le bonnet surmonté d'un grand noeud en ruban noir pour les femmes et un ruban blanc pour les jeunes filles, l'une et l'autre portant robe à corselet et un tablier de soie : ces deux voisines, dis-je, devaient nécessairement avoir chez nous des imitateurs. Tel fut le cas : Le fait est établi par les écrivains du temps Henri-Louis Lehmann dans son volume « Vom Bisthum Basel » (Leipzig 1798) en atteste ; après lui, le Pasteur Morel dans son « Abrégé de l'Histoire de la Statistique du ci-devant Evêché de Bâle » et Quiquerez, l'historien jurassien si fécond, le confirment.

Mais d'autres attestations de l'existence d'un costume régional dans le Jura nous sont données par les artistes-peintres : François Joseph Band, dit Bandinelli, de Porrentruy a laissé une série de vingt-cinq petites peintures conservées au Musée de l'Ecole Cantonale de Porrentruy, donnant les costumes de son temps dans les divers baillages du pays. Achille Schirmér, un beau peintre de chez nous, en a fait autant et plus tard le peintre Rodolphe Munger, de Berne, sans doute inspiré par les deux artistes nommés, a dessiné des costumes jurassiens pour le tir fédéral d'Aarau (Ed. Francke 1924). Les ex-voto de la chapelle du Vorbourg, vieux de plusieurs siècles, ajoutent leur irréfutable affirmation et enfin divers tableaux de collections privées confirment l'existence d'un costume propre au pays et purement local. Cette documentation a été utilement complétée par le résultat des re-

cherches de notre archiviste cantonal, M. Kurz, toujours obligeant.

La renaissance du costume régional eut un premier essor dans nos fêtes publiques, un cortège historique les faisait revivre à Saignelégier, puis Delémont à son tour organisait une manifestation ; Porrentruy ensuite, sous l'impulsion de James Juillerat, constituait le groupe de la vieille chanson en faisant renaître les costumes d'autan.

Disons le franchement : si ces louables initiatives charmèrent les spectateurs, la fidélité de la reproduction du costume était discutable ; on s'en rendra compte par les documents authentiques conservés au Musée Jurassien de Delémont. Dans le but de seconder ces diverses initiatives désintéressées et de les encourager, mais aussi pour rester sur un terrain purement historique, M. le Dr Riat, au nom de la Société jurassienne de Développement, fit établir par le peintre Schwarz, de Delémont, des croquis excluant la fantaisie. Trois de ces modèles ont été retenus pour le moment : un pour l'Ajoie, un pour le Jura-Sud et un pour le Jura-Nord. La société songe à adopter un modèle spécial pour la Montagne et un costume masculin. Il convient d'ajouter que pour faciliter le port de ce costume par nos jeunes filles dans nos fêtes locales et régionales, et plus tard le dimanche, il a été adapté aux exigences actuelles, tout en respectant la forme et les couleurs. Un tissu spécial a été procuré et des costumes modèles ont été mis en circulation dans le pays pour créer des adeptes. Au préalable, ces modèles ont obtenu l'agrégation de la Société suisse du Costume et celle de la Société des Paysannes. Enfin pour diffuser le port de ces gracieux costumes, la Société de Développement aide financièrement les associations qui consentent à l'introduire. Déjà le mouvement a gagné tous les districts du Jura et l'on ne peut qu'en féliciter l'initiateur, M. le Dr Riat.

Ce costume est fait de simplicité : chemise blanche, robe à corselet, tablier de soie et un châle de taffetas sur les épaules. Quant à la coiffure « la béguinne » ou la « julienne », selon les contrées et pour l'été le chapeau bergère ; notre illustration donnera fidèlement cette description.

Vieux costumes et chansons d'autrefois sont parents, c'est la renaissance de toute la couleur, locale du Jura, c'est l'image ravissante qui charma nos visiteurs d'autan et celle qui va conquérir ceux de demain.

Il faut savoir gré à la Société Jurassienne de Développement d'avoir eu cette initiative qui lui fait honneur, elle est unanimement appréciée dans le pays, elle ajoutera un fleuron à nos manifestations publiques et une note patriotique plus vivace et plus profonde dans le Jura.

**Société Jurassienne  
de Développement.**